



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 16 DU SAMEDI 01/12/2018

Réunion du 26 novembre 2018

- Désignations : M. Yann DUSSUD 07 88 36 77 09

CONVOCATION ARBITRE

- Messieurs les arbitres, Jeunes et Seniors, vous êtes tous priés d'assister à une réunion (obligatoire) qui aura lieu à la Délégation du Roannais, le vendredi 7 décembre à 19h. Aucun arbitre ne sera désigné ce jour-là

- M. Noé BISSUEL est convoqué à la Commission des Arbitres le lundi 3 décembre à 18h30, pour affaire le concernant

INDISPONIBILITE

M. Jonathan RAFFIN : du 14 au 17 décembre.

INFOS AUX ARBITRES

- Messieurs les arbitres, sur la FMI, c'est à vous de rentrer les délégués sur la tablette, avant la rencontre. Vous devez demander aux dirigeants du club recevant de vous fournir les noms, et à vous de les mettre dans la tablette. De même pour les remplaçants que vous êtes priés de noter dans la tablette. Merci.

- Messieurs les arbitres, il est rappelé que les « sous-shorts » de couleur différente sont interdits (sauf « sous-short » médical avec certificat médical), ainsi que les collants.

- Comme déjà signalé plusieurs fois, il vous faut lire le PV entièrement, surtout le secteur stéphanois, quand vous arbitrez sur le Stéphanois (commission sportive seniors).

- Des drapeaux BIP sont disponibles à la Délégation du Roannais pour les arbitres qui le désirent : 1 € symbolique sera demandé à la personne qui prend les drapeaux. Si ceux-ci sont rendus abîmés, les réparations seront à la charge de l'arbitre qui les aura empruntés.

- Des modifications peuvent être effectuées jusqu'au vendredi soir, 19h : soyez vigilants !
Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).

- Les arbitres n'ayant pas de rencontre durant un week-end sont considérés comme « réservistes » : ils peuvent donc être appelés durant le week-end pour diriger une rencontre.

RAPPEL CARTON BLANC

- Messieurs les arbitres le code du carton blanc 110 et rien d'autre, et il faut entourer le n° du joueur.
On ne met pas un carton blanc quand on a mis un carton jaune en premier : beaucoup d'arbitres font encore des erreurs.
Dernier rappel avant sanctions. Sur la feuille de match, il faut marquer les totaux pour les avertis, les expulsions, les blessés : merci.

AVIS IMPORTANT AUX ARBITRES

DEMATERIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE

Les arbitres ont dorénavant la possibilité de saisir leurs rapports en ligne en se connectant sur « Mon Espace FFF ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « Accéder à Mon Espace Officiel »

- L'accès se fait depuis la rubrique « Accès Spécifiques » :

* Pour les Arbitres :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir
- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « Mes rapports d'arbitrage », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, l'**officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.**

- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les **boutons** :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable

- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances.

AVIS AUX CLUBS ET CANDIDATS ARBITRES - SAISON 2018/2019

La Commission des Arbitres organise une formation « arbitre » sur 4 journées : **samedi 12 janvier 2019, de 8h à 17h ; dimanche 13 janvier, de 8h à 12h ; samedi 19 janvier, de 8h à 17h ; dimanche 20 janvier, de 8h à 12h.**

Le repas sera pris en commun et à la charge de la Délégation du Roannais.

Prendre contact avec le secrétariat de la Délégation pour les dossiers de candidature.